

Utopie

Utopie est un terme habituellement utilisé comme synonyme d'un idéal de société certes souhaitable mais irréalisable, tout au moins dans l'immédiat. Le plus souvent (mais pas nécessairement) l'utopie pourra prendre la forme d'un récit imaginaire de lieux et d'institutions qui n'existent pas mais qui pourraient exister. Au XIX^e, siècle ce terme sera utilisé d'une manière polémique pour discréditer les projets avancés par les réformateurs sociaux de l'époque (Fourier, Saint-Simon, Cabet, Owen...). Marx et Engels, tout spécialement, auront tendance à opposer d'une manière systématique leurs conceptions du changement social, considérées comme « scientifiques », à celles de leurs adversaires irrémédiablement condamnés en tant que « socialistes utopiques ».

La prédominance des thèses marxistes a longtemps entraîné une sous estimation de la portée expérimentale et réalisatrice (pratique) de ce premier socialisme. Proudhon lui-même, à sa manière, a fortement contribué à accréditer cette interprétation. Non seulement il récuse pour lui et son œuvre les termes d'utopiste et d'utopie mais il en fait à son tour une ligne de partage majeure pour différencier ses propositions de celles des autres socialistes de son temps. Tout comme chez Marx et Engels, la critique de la dimension utopique des autres systèmes socialistes joue un rôle majeur dans la mise au point de sa propre doctrine visant la réorganisation mutuelliste et fédéraliste de la société. Contrairement à ces derniers, toutefois, il ne se limite pas à opposer la science et l'utopie, la connaissance et l'ignorance. Sa critique va au-delà du simple constat du caractère irréaliste des moyens proposés pour changer la société mais s'attaque aux présupposés théoriques de leur conception du changement social. De ce fait elle apparaît plus profonde et d'une portée plus large que celle de Marx.

La critique que Proudhon opère des théories de Fourier et du fouriérisme est particulièrement éclairante. Ce qu'il leur reproche avant tout c'est de se fonder sur des présupposés sur la nature humaine et la société qui ne sont nullement prouvés mais qui risquent de se révéler dangereux pour la liberté des individus. Selon Fourier, le phalanstère peut fonctionner d'une manière harmonieuse car il sera organisé d'après la loi d'attraction qui régit l'univers tout entier et la société. Pour que le changement radical puisse s'opérer, il est donc demandé aux individus de se conformer préalablement à des prescriptions de nature morale et/ou idéologique qui sont déduites *a priori* de ces doctrines. Or, procéder de la sorte reviendrait à imposer à la société un ordre artificiel forcément arbitraire, ce qui entraînerait inévitablement des risques d'autoritarisme.

Tout autre est la démarche prônée par Proudhon. Très explicitement, il refuse de présenter ses propositions sous la forme d'un système que les travailleurs n'auraient qu'à appliquer passivement. « De système – écrit-il – je n'en ai pas, je n'en veux pas, j'en repousse formellement la supposition. Le système de l'humanité, nous ne le connaissons qu'à la fin de l'humanité, ... Du *but*, je m'en soucie peu. Appelez-le communauté, phalanstère ou tout ce qu'il vous plaira : cela m'est égal, je ne m'en occupe pas. Je cherche [...] des *moyens* » (*Mélanges*, II, 54).

À un de ses correspondants qui avait entendu parler d'ouvriers se disant proudhoniens, il répond qu'il devait s'agir d'imbéciles. C'est seulement le peuple, « opérant sur lui-même sans intermédiaire », qui est en mesure d'achever « la Révolution économique » (*ibid.*, I, 151). La société, pour se « révolutionner », n'a pas besoin d'être mise en mouvement par une force extérieure : « [...] La société se meut par elle-même ; [...] en elle la force motrice est immanente et perpétuelle ; [...] il ne s'agit pas de lui communiquer le mouvement mais de régulariser celui qui lui est propre » (*Confessions*, 94).

En accord avec cette conception du changement social par en bas, son projet de Banque du Peuple n'est pas conçu comme un modèle rigide à imiter mais plutôt comme « un exemple de concentration spontanée, indépendante et sociale » à réaliser par les travailleurs eux-mêmes (*ibid.*, 247). Voilà pourquoi il se présentera toujours comme un interprète du peuple et non pas comme son maître à penser. La notion d'action autonome des travailleurs est centrale chez lui.

Sa solution de la question sociale, le mutuellisme, se veut de ce fait exempte de tout dogmatisme et de tout utopisme. Elle présentait à ses yeux plusieurs avantages, à commencer par celui de pouvoir

être mise en place directement et sur une très vaste échelle. Elle s'adressait à l'ensemble des travailleurs sans besoin qu'ils se convertissent au préalable aux doctrines « fraternelles » prônées par les faiseurs de systèmes. Enfin, le mutualisme pouvait être mis en pratique sans demander aux travailleurs de renoncer à leur indépendance au sein d'associations de production ou de consommation. Par rapport aux autres réformateurs sociaux, la solution proposée par Proudhon se voulait en tout point « réaliste ». Comme il l'écrivait, dès 1845, dans ses *Carnets* : « Je ne demande point d'argent, et j'agirai sans autre secours que le travail, ce qui démontrera l'infériorité du capital ; – j'emploierai des hommes de tout âge et de toute condition, parce que mon principe n'a rien à craindre de l'opposition des préjugés ni des passions, et qu'il est vraiment mathématique ; – j'entre enfin dans la société et je me greffe sur elle, parce que je continue sa tradition ce que ne fait pas le fouriérisme » (*Carnets*, I, 161).

Chez Proudhon, la question de l'organisation du travail, sans disparaître pour autant, a tendance à passer au second plan. Que les producteurs commencent par se garantir mutuellement le débouché pour leurs produits et l'organisation sur des nouvelles bases de la production et de la consommation se ferait d'elle-même, sans que personne ne l'ait planifiée ou imposée. Il suffirait pour cela de s'appuyer sur les intérêts bien compris des travailleurs. Plus question de viser la création d'un homme nouveau. Plus besoin de s'engager dans des tentatives vaines et risquées d'organiser la société future à partir de plans préconçus destinés inmanquablement à être contredits par la réalité. Plus question de faire appel à des spécialistes ès utopies expliquant à des travailleurs ignorants les mécanismes complexes de l'attraction passionnelle pour organiser la production. Fini la poursuite du rêve du phalanstère modèle. C'est par l'organisation des échanges sur des bases mutualistes que la réforme sociale devait commencer. Les autres réformes s'imposeraient ultérieurement d'elles-mêmes : « C'est par le même principe de la réciprocité que nous arriverions sans communisme, sans loi agraire, sans terreur, du plein gré de tous les citoyens, à la satisfaction de la bourgeoisie comme du prolétariat [...]. Alors nous aurions le temps de songer aux fermes modèle, aux essais de communauté et de phalanstère, à l'association ouvrière, à l'organisation du travail, à notre constitution politique » (*Organisation du crédit*, Librairie A. Lacroix, 1868, p.130). Tout en se livrant à une critique radicale des faiseurs de systèmes de son temps, toutefois, Proudhon est loin de dénier toute valeur à l'utopie conçue comme un idéal social à atteindre. Il ne faut pas perdre de vue qu'à sa manière, lui aussi croit au progrès et au caractère perfectible de l'homme. Comme il l'expliquera dans *De la Justice*, le progrès véritable étant moral et non pas matériel, le but idéal visé par l'humanité ne pouvait être rien d'autre que son perfectionnement indéfini : « [...] Le Progrès est avant tout un phénomène de l'ordre moral, dont le mouvement s'irradie ensuite, soit pour le bien, soit pour le mal, sur toutes les facultés de l'être humain, collectif et individuel. Cette irradiation de la conscience [...] je l'appelle *Justification* ou *perfectionnement de l'humanité par elle-même* ; elle a pour effet de faire croître indéfiniment l'humanité en liberté et en Justice ; par suite, de développer de plus en plus sa puissance, ses facultés et ses moyens, et conséquemment de l'élever au-dessus de ce qu'il y a en elle de fatal [...] » (*Justice*, III, 512). Toujours dans *De la Justice*, dans la plus pure veine utopiste, il définit « la destinée de l'homme et du monde » comme une « idéalisation progressive, indéfinie », une « divinisation » ou « apothéose de l'humanité » conduisant à l'« affranchissement progressif de la personne humaine, par la science et le travail » : « Bénéficiaire de l'âme par le sublime et le beau ; Perfectionnement de l'espèce et équilibre de la société par la Justice ; Harmonie universelle, résultant de la subordination de la nature à l'humanité ; Au-delà de quoi la pensée ne conçoit rien, pas même qu'elle puisse concevoir encore quelque chose » (*ibid.*, 423).

Dans ces textes Proudhon ne conteste nullement le bien fondé de l'élan des fouriéristes tourné vers la quête de l'harmonie universelle et, à l'occasion, il peut lui-même s'en revendiquer. Son idéal utopique, néanmoins, a cela de particulier de ne pas viser la réalisation d'un type de société précis ou figé dont les manifestations seraient considérées une fois pour toutes comme étant l'aboutissement final de l'évolution sociale. Cet idéal a cela de particulier d'être toujours présenté comme le résultat de l'application et du respect du principe immanent de la Justice dans l'ensemble des activités humaines, qu'il s'agisse des personnes, des biens, du travail, des idées, de la morale ou... du mariage : « [...] Si la Justice est partout fidèlement observée il y aura inmanquablement

développement par voie d'influence de l'humanité, en liberté, richesse, force, génie, amour, beauté, industrie, art ; – si, au contraire, la Justice est méconnue et violée, il y a diminution proportionnelle partout. La Justice étant immanente à l'humanité, il s'ensuit que le mystère réside tout entier, non dans le mouvement en avant, mais, [...] dans la cause et la possibilité du recul » (*ibid.*, 514-515)

Proudhon est donc loin de nier la force de l'idéal mais il refuse d'en faire, à lui seul, le principe directeur de l'action de l'homme en société. C'est seulement en le subordonnant à la Justice que l'idéal devient un facteur déterminant dans le perfectionnement de l'humanité par elle-même. « Notre fin –précise-t-il– est la Justice infinie, cette harmonie universelle rêvée par Fourier, dont il est loisible à chacun de nous de se rendre, par l'exercice de son libre arbitre, coopérateur et participant [...] » (*ibid.*, 423).

Pour lui, en outre, si le progrès est indéfini, il n'est pas pour autant linéaire car dans sa marche l'humanité est confrontée à des « longs et douloureux tâtonnements ». L'évolution constante de nos sociétés (« le mouvement social »), enfin, oblige sans cesse les individus et les groupes à déterminer « des nouveaux rapports juridiques » (*ibid.*, 527) donc à redéfinir les règles de vie des hommes en société rendant illusoire l'idée d'une réalisation d'un état social figé une fois pour toute dans sa perfection.

Gaetano Manfredonia

Renvois : Communisme, Mutuellisme, Révolution, Socialisme.